



Aile francophone de la Fédération Royale Belge de tennis de table
Comité provincial – Luxembourg

Lux Summer Ping

Règlement, organisation et cahier des charges

Le comité provincial fait appel aux candidatures des clubs de la province en vue de l'organisation du *Lux Summer Ping* qui se déroulera les vendredis de juillet et d'août.

Tous les clubs peuvent poser leur candidature mais l'organisation sera prioritairement attribuée à un club qui pourra fournir une salle avec un minimum de 8 tables

Il faudra 4 clubs pour se partager ses différentes soirées.

L'organisation sera décidée lors d'une réunion de CP.

Les clubs organisateurs devront :

- Prévoir une salle, avec une mise à disposition de 8 tables minimum.
- Prévoir l'accès au local à partir de 18h00, début de la compétition à 18h30.
- Demander un juge-arbitre au comité provincial.
- Envoyer la liste des inscrits au JA pour le jeudi qui précèdera la compétition.
- Réaliser sa publicité pour le tournoi en se référant aux conditions du cahier des charges.
- Sur la publicité :
 - inscriptions des joueurs chez "responsable de l'organisation" à préciser.
 - préciser s'il y a un repas, petite restauration à réserver.
- Fournir les balles pour la compétition.
- Accepter les conditions du cahier des charges.

En ce qui concerne les recettes et les dépenses :

Toutes les recettes et les dépenses sont prises en charge par les clubs organisateurs.

NB : Le joueur inscrit à la compétition et qui ne préviendra pas de son absence avant le jeudi 20h00 sera tenu de payer une amende de 10€ au club organisateur.



Règlement

1. Le tournoi est ouvert à tous les joueurs, Dames, Hommes, affilié(e)s à l'AFTT – province Luxembourg.
Le joueur doit s'inscrire chez le responsable du club organisateur (voir ci-dessous).
Il se déroule en **simple uniquement**.
Le premier tour se déroulera par un tirage au sort entre tous les joueurs, peu importe leurs différences de classements (exemple : un E6 peut très bien jouer un C0).
Le juge-arbitre prévoira de faire 3 ou 4 tours, suivant le nombre de joueurs et de tables disponibles.
Un joueur est assuré de faire minimum 4 matchs sur le tournoi.
 2. Les dames participeront à la compétition avec leurs classements Messieurs.
 3. Entre le premier et le quatrième tour, les matchs se joueront en 2 sets gagnants de 11 points. Ensuite, les matchs se joueront en 3 sets gagnants de 11 points avec élimination directe.
 4. Après les 3 ou 4 tours, les joueurs seront placés dans 3 tableaux : consolation, honneur ou élite, suivant leur classement.
Consolation : joueurs classés de NC à E0
Honneur : joueurs classés de D6 à C6
Élite : joueurs classés de C4 à B
Pour chaque tableau, il y aura à nouveau un tirage au sort et les matchs seront par élimination directe.
 5. Le joueur qui remportera son tableau recevra le trophée "Lux Summer 2024"
 6. Le droit d'inscription est fixé à 5€/joueur ; si le joueur ne prévient pas de son absence avant le jeudi 20h00, il devra s'acquitter d'une amende de 10 € au club organisateur.
 7. Dates et lieux des tournois, adresses mails des responsables :
- | | |
|---------------------|---|
| Vendredi 5 juillet | Jamoigne (frederic-arnould@proximus.be) |
| Vendredi 12 juillet | Tenneville (guybertping@gmail.com) |
| Vendredi 19 juillet | Libramont (johan.raty@gmail.com) |
| Vendredi 26 juillet | Virton (a.pierre.ttvirton@gmail.com) |
| Vendredi 02 août | Jamoigne |
| Vendredi 09 août | Virton |
| Vendredi 16 août | Tenneville |
| Vendredi 23 août | Libramont |
| Vendredi 30 août | Tenneville |